

### Merci Xavier

C'est un immense hommage que je souhaite rendre à Xavier Beulin, Président de la Chambre d'agriculture du Loiret pendant 18 ans de 1995 à 2013. C'était un homme visionnaire qui a permis à la profession agricole de se structurer en développant une filière de colza agro-industrielle dont nous bénéficions tous aujourd'hui en Eure-et-Loir. Xavier savait également tenir bon la barre pendant les différentes crises en assumant pleinement les responsabilités qui lui étaient confiées avec ses qualités de leader incontesté du monde agricole. Xavier était profondément humain, respectueux de chacun et doté d'une écoute absolue du terrain, des qualités peut être méconnues. Sa vision de l'agriculture était au service des agriculteurs et portait haut l'ambition de notre agriculture pour notre pays. Je suis fier d'avoir travaillé avec lui. L'agriculture perd un grand responsable. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa femme, ses enfants et à tous les membres de sa famille.

**ERIC THIROUIN**



Informations consultables sur [www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)

## Elevage

### Journée Elevage le 16 mars 2017 : une journée basée sur l'échange et la convivialité

La Chambre d'agriculture organise une journée élevage le jeudi 16 mars 2017 à partir de 9h45 à Miermaigne. A la suite de la présentation du bilan des activités de l'année, un temps d'échange sur la conjoncture actuelle sera réservé pour faire le

point sur les mesures engagées et sur les besoins des prochains mois sur le terrain. Ensuite, des interventions techniques présenteront les innovations concernant le numérique en élevage et les bâtiments d'élevage. L'après-midi sera consacrée aux conditions climatiques et

aux impacts possibles sur l'élevage ces prochaines années. Le tout dans un cadre convivial avec un buffet commun à midi et la tombola des partenaires. Inscrivez-vous avant le 10 mars 2017.

**Contact : Service élevage**  
02 37 53 44 30



## En bref

### Déclaration PAC 2017 **telepac**

L'équipe PAC de la Chambre d'agriculture vous accueille en rendez-vous individuel pour réaliser votre déclaration de demandes d'aides PAC. Présente sur 4 sites, la Chambre vous accompagne au plus près de chez vous : un réel gain de temps pour réaliser votre déclaration sereinement tout en respectant les exigences PAC (SNA, SIE, diversité, AB, MAEC, etc.).

**Contacts :**  
Claire Person 02 37 24 45 31, pour les sites de Chartres, Châteaudun et Vernouillet  
Benjamin Sabras 02 37 53 44 30, pour le site de Miermaigne

### 3 avril : Université du soir sur la Campagne PAC 2017

La prochaine Université du Soir aura lieu le 3 avril, de 18h à 20h à Chartres. La DDT d'Eure-et-Loir et l'équipe PAC de la Chambre d'agriculture feront l'état des lieux des campagnes 2015 et 2016, des évolutions pour la campagne 2017 et présenteront l'outil Télépac.

### A vos agendas : Cultur&Co le 16 juin

La Chambre d'Agriculture organise le 16 juin « Cultur&Co, la grande journée de la diversification » sur la ferme de Vincent Langlois à St-Maixme-Hauterive. Vous êtes agriculteur et souhaitez mettre en place de nouvelles cultures, créer de la valeur ajoutée sur votre exploitation ? Cette journée répondra à vos questions avec des ateliers thématiques (cultures de printemps et industrielles, semences et plants...), des visites de cultures et des rencontres avec des entreprises proposant des contrats.  
**Contact : Christelle Bercé**  
02 37 45 44 51

### Mes Dron'im@ges

Inscrivez-vous dès à présent pour piloter votre fertilisation sur blé grâce à un drone. Les inscriptions en ligne sur le site de la chambre d'agriculture sont désormais possibles rubrique productions végétales/agriculture de précision.



Retrouvez-nous sur la chaîne YouTube de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir  
**Contact : 02 37 24 45 61**

## Agronomie

### Très forts reliquats d'azote : il est nécessaire d'adapter les stratégies d'apport

Cette année, le reliquat moyen en Eure-et-Loir en sortie d'hiver est de 88 unités. Il est supérieur de 48 unités à celui de 2016. Cette valeur est principalement due à une minéralisation automnale importante et à une absence de lessivage hivernal. Ces fortes valeurs induisent des conseils de fertilisation beaucoup plus faibles que « la normale ».

### De l'azote en quantité et facilement disponible

75% de l'azote mesuré dans le sol se situe dans les deux premiers horizons (entre 0 et 60 cm). En l'absence de pluie hivernale, il est resté en surface et n'a pas été entraîné en profondeur. Il est sous forme nitrates donc immédiatement disponibles et assimilables par les plantes. Actuellement, les racines des plantes sont déjà présentes dans les deux premiers horizons. Les cultures peuvent donc utiliser cet azote.

Les reliquats sous colzas sont aussi plus élevés. Habituellement, ils sont de l'ordre de 30 u quelle que soit la taille du colza. Cette année, sous gros colzas, le reliquat est de 50 u tandis qu'il est de

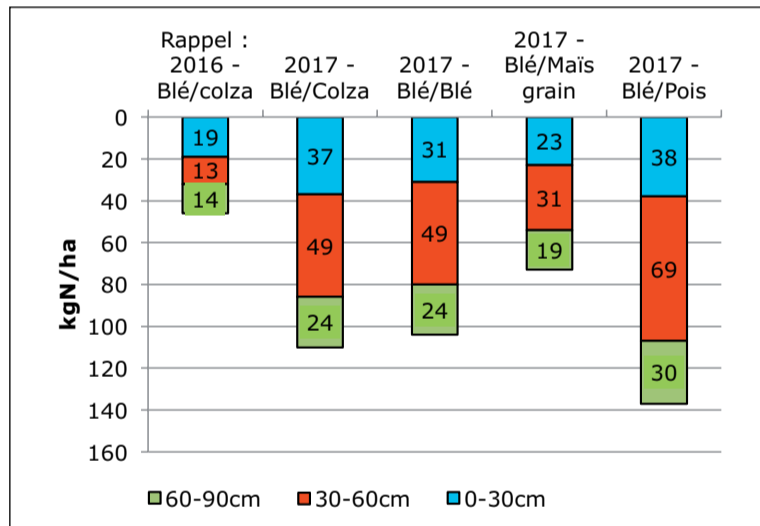
65 u sous petits colzas.

### 1<sup>er</sup> apport sur céréales et colza : décalage ou impasse de rigueur !

Devant le faible développement des céréales, il pourrait être tentant de se précipiter pour apporter et forcer la quantité d'azote épanchée au premier passage. Or, l'azote ne fait pas taller les cultures. L'émission des talles dépend majoritairement de la date de semis, de la durée du jour et des températures et non pas de la ressource azotée. L'année 2016/2017 en est le parfait exemple : les parcelles semées entre le 15 et le 31 octobre sont seulement au stade « une talle » et ont des reliquats très élevés !

La répartition et la quantité d'azote dans le sol couvrent et vont couvrir largement les premiers besoins des plantes au moins jusqu'au stade « épi 1 cm ». Entre les stades « tallage » et « épi 1 cm », les besoins des plantes et les coefficients d'utilisation des engrais (c'est-à-dire la quantité d'engrais réellement utilisé par les cultures) sont faibles. Compte tenu du faible développement des céréales, si vous avez

### Comparaison des reliquats sous blé en sol profond (90 cm)



Les valeurs de reliquats en 2017 sont nettement plus élevées qu'en 2016, quel que soit le précédent

plus de 60 u de reliquat dans les deux premiers horizons, nous vous conseillons de décaler au maximum vos apports en démarquant au stade épi 1 cm puis en accompagnant la montaison des cultures. N'oubliez pas de mettre en réserve votre apport qualité. La teneur en protéines est un critère essentiel pour notre département. En cas de doute, vous pourrez recourir à un contrôle des plantes avec un outil de pilotage dès 2 nœuds. Sur colza, la stratégie est

équivalente : sur colza moyen et gros, laissez dans un 1<sup>er</sup> temps le colza utiliser ses réserves et l'azote du sol. Les apports seront à réaliser sur les 1<sup>ères</sup> décades de mars. Les petits colzas doivent plutôt être accompagnés en fractionnant en 3 apports. Compte tenu de l'azote disponible dans le sol, le 1<sup>er</sup> apport pourra être décalé sur la dernière décade de février.  
**Contacts : Service agronomie**  
Environnement Expérimentation  
02 37 24 45 61

## POINT FERTILISATION AZOTÉE ET SOUFRÉE : VENEZ À NOTRE RENCONTRE

La Chambre d'agriculture organise du 24 au 28 février des réunions techniques ouvertes à tous. Rendez-vous sur notre site internet pour connaître le lieu le plus proche de chez vous ! L'accent sera mis sur les forts niveaux de reliquat et le fractionnement à adopter cette année. Prix : **30 €** par personne. Gratuit pour les agriculteurs. Place limitée à vingt participants.  
**Contact : 02 37 24 45 61**

## RELIQUAT D'AZOTE : C'EST ENCORE POSSIBLE !

En l'absence d'apport d'azote, il est encore possible de réaliser un reliquat. Le caractère « élevé » de 2017 invite à contrôler un maximum de situations de votre exploitation.  
Dépôt des échantillons à Chartres ou à Miermaigne.  
Coût analyse : 34,50 € par parcelle. Pour 5 parcelles analysées, la 5<sup>e</sup> est gratuite.  
**Contact : 02 37 24 45 61**